



**COP FORMATION**  
conseils & prévention

# LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE



## **BIENVENUE CHEZ COP FORMATION**

Cop Formation est heureux de vous accueillir dans le cadre de votre projet d'apprentissage.

Ce livret d'accueil vous informe sur le déroulement de nos formations. Il vous permet de connaître toutes les conditions ainsi que les informations pratiques, pédagogiques et administratives. Nous mettons tout en oeuvre pour que votre formation corresponde à vos attentes et restons vigilants à votre confort durant cette période.

**Très bonne formation à vous!**

SIEGE SOCIAL: 8 CHEMIN LESCOAN 33150 CENON  
SARL, SIRET 81158716100019  
CODE NAF:8559A  
NUMERO D'ACTIVITÉ: 72330984333  
EXONÉRÉ DE TVA: ARTICLE 261.4.4A DU CGI  
CONTACT 06 35 44 03 34



# PRÉSENTATION DE COP FORMATION

Les bureaux de COP Formation se situent à Saint-Médard-en-Jalles.  
Notre organisme est spécialisé dans la santé et la sécurité au travail.



## CATALOGUE


### Formations liées à la santé et à la sécurité au travail


- **SÉCURITÉ INCENDIE** : manipulation extincteurs, évacuation, exercice d'évacuation et sensibilisation à la centrale incendie.
- **PRÉVENTION & SANTÉ AU TRAVAIL**: Secourisme (Initial SST et Mac SST, Gestes et Postures, PRAP IBC - 2S)
- **SÉCURITÉ AU TRAVAIL**: Habilitations électriques (électricien non confirmé H0B0V - BEManoœuvre - BS / électricien confirmé BR - BC - B1V - B2V) , AIPR (Opérateur, Encadrant, Concepteur), Travail en hauteur, Echafaudages roulants R457 et fixes R408
- LEVAGE & MANUTENTION CACES et Autorisation de Conduite
  1. R485 chariots de manutention automoteur gerbeurs à conducteur accompagnant catégories 1 et 2
  2. R489 : chariots élévateurs à conducteur porté (cat 1 et 3)
  3. R486A: PEMP (A et B)
  4. R482 : Engins de chantier (toutes les catégories)
  5. R484 : Pont roulant et portique
- **E-LEARNING** Habilitations électriques : théorie uniquement

Tous nos programmes de formation sont disponibles sur le site internet.

Concernant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, nous vous remercions de nous préciser votre handicap de manière à adapter la formation selon vos besoins.


### Accès


 Bus: Ligne 3 --> Arrêt Berlincan

 Voiture : Sortie rocade 8 ou 9 (Le Haillan) et suivre direction St Médard en Jalles. Parking gratuit à votre disposition.


 Tram: ligne A (arrêt Le Haillan Rostand)

### Horaires

 Bureau: De 8h30 à 18h

 Formation: 8h30-12h, 13h-16h30

### Déjeuner

 Restaurants, foodtrucks, fastfoods à proximité

 Salle de restauration au sein du centre



### Notre engagement qualité



En respectant les 21 indicateurs définis par la loi, notre centre est certifié Datadock.



En respectant les 32 indicateurs définis par la loi, notre centre est certifié Qualiopi via SGS international certification.



# ORGANISATION DE LA FORMATION

## ANALYSE DE VOS BESOINS

Lors de votre inscription au programme de formation que vous souhaitez suivre, vous pouvez être amenés à remplir un questionnaire d'analyse de vos besoins:

- Afin de prendre connaissance de votre activité, votre niveau de compétences et vos questions particulières de manière à valider avec vous les objectifs mentionnés dans la fiche programme.
- Afin de s'assurer que vous disposez bien des pré-requis nécessaires.
- Si vous souhaitez exprimer d'éventuels attentes ou souhaits autour d'une situation professionnelle vécue

Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés telles qu'un handicap physique ou la maîtrise de la langue française. Une assistance sera alors envisagée au cas par cas.

## CONTENU DE VOTRE FORMATION

Le contenu de votre formation est précisé sur le programme qui vous a été envoyé.

Documents à disposition le jour de la formation: règlement intérieur, fiche réclamation.

## AVANT VOTRE ARRIVÉE

### PRÉSENCE ET ASSIDUITÉ

Vous devez être présent aux horaires de formation indiqués sur votre convocation ou convenus avec votre formateur. En cas de retard, d'absence, ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais votre correspondant de chez COP Formation qui informera le formateur.

### EPI

Le détail des EPI est précisé sur la convocation. Sachant que nous sommes en période de pandémie COVID-19 et par souci de sécurité et de santé, aucun prêt de matériel ne pourra être effectué.

## À VOTRE ARRIVÉE

### ACCESSIBILITÉ À LA SALLE

Tous les lieux, accueil, salle de formation et salle de restauration doivent respecter les exigences de distanciation sociale et les gestes barrières pour garantir votre santé et la sécurité collective et individuelle.

L'adresse du lieu de formation vous est communiquée sur votre convocation. Pour votre confort, vous êtes invités à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre convocation 10 minutes avant l'heure du début de la session. Tous les équipements, tables, chaises, tableaux etc sont désinfectés quotidiennement avant l'arrivée d'un groupe.

### LES PAUSES

Pour une durée de formation de 7 heures, une pause de 10 minutes le matin et l'après-midi sont prévues. Un espace fumeur est disponible uniquement à l'extérieur du bâtiment. La pause déjeuner est convenue d'un commun accord entre le formateur et les stagiaires.

Il est interdit de jeter ses déchets et mégots ailleurs que dans les containers et cendriers mis à votre disposition.

Le règlement intérieur sera relu en début de formation et il reste affiché et lisible dans la salle de cours.

En période de pandémie, se conformer aux dispositions du protocole COVID en vigueur dans le centre.



# PRÉCAUTIONS



COVID 19

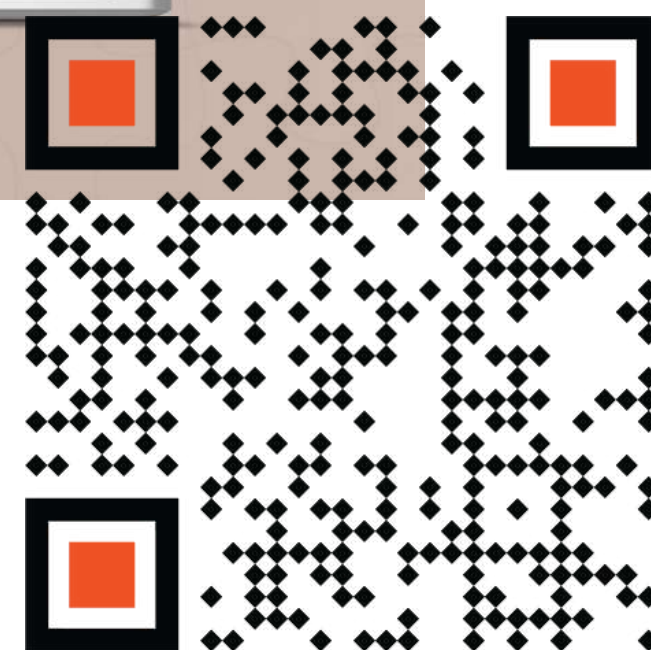
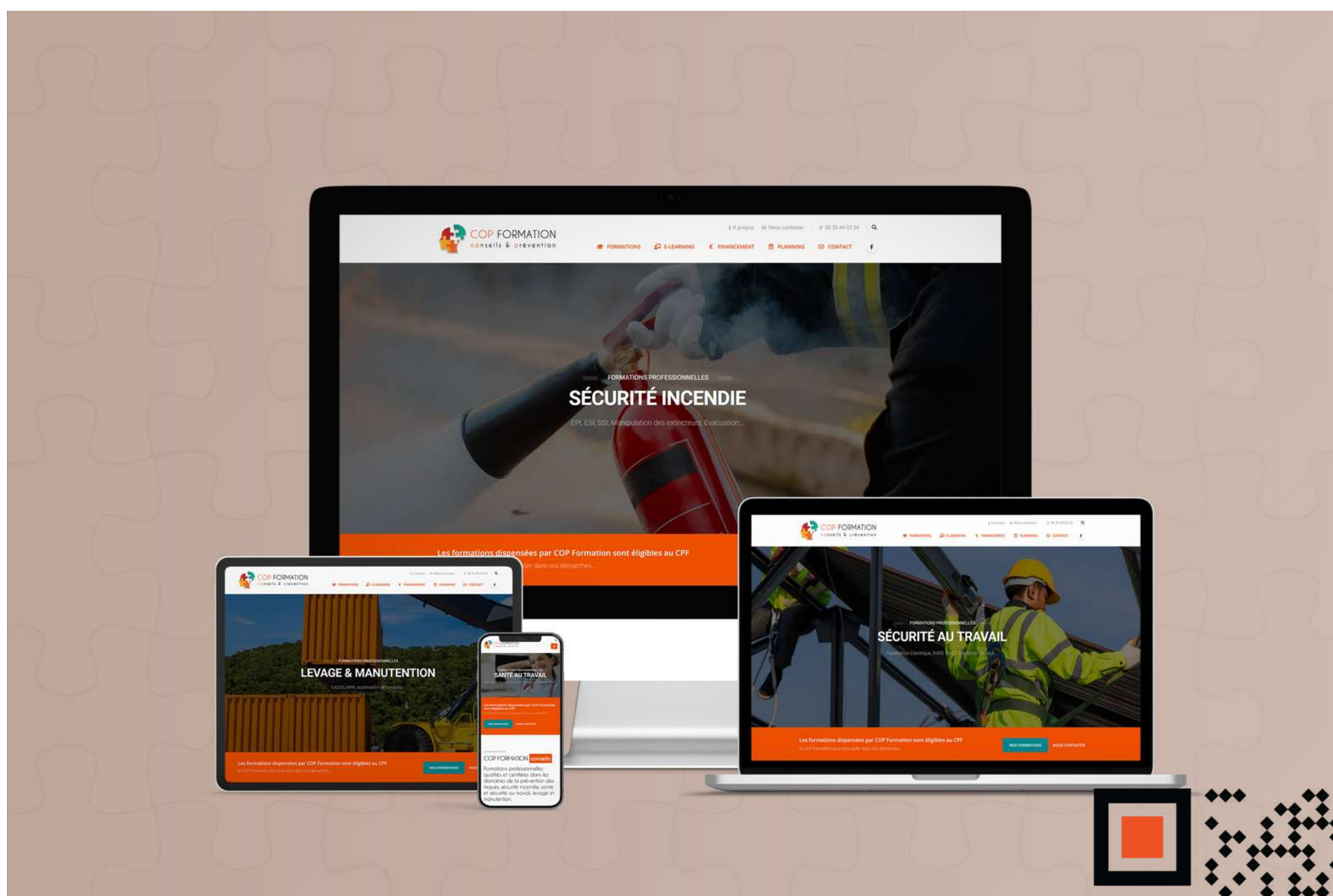


## EN CAS D'URGENCE

Veillez respecter les consignes affichées dans les locaux et les instructions données par le formateur. En cas d'incendie, un plan d'évacuation est affiché dans la salle. Vous devez suivre les instructions communiquées par les formateurs, sortir par l'issue de secours la plus proche et vous diriger vers le point de rassemblement identifié.



- La capacité d'accueil est déterminée de manière à respecter les mesures sanitaires à appliquer.
- Un affichage des consignes sanitaires est affiché dans chaque salle.
- La désinfection et le nettoyage des salles sont réalisés après chaque groupe.
- Aération des salles à chaque pause.
- Les stagiaires devront se munir de leur matériel (stylos, bloc-notes) et de leurs EPI nécessaires au bon déroulement de la formation.
- Un masque chirurgical est obligatoire et doit être changé tous les 4 heures.
- Du gel hydroalcoolique et un point d'eau avec du savon est à votre disposition.
- Des horaires ont été aménagés afin que les stagiaires ne se croisent pas dans l'enceinte du centre.
- Suite à la formation, si une personne est déclarée malade du COVID-19, elle devra impérativement en informer le centre.



Sur notre site internet, <https://www.cop-formation.fr>, vous pouvez:

- Trouver une formation par domaine
- Consulter, télécharger, imprimer nos programmes de formations, les CGV.
- Vous inscrire à une formation
- Demander un devis gratuit
- Vous informer sur diverses actualités